

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes, une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

N° W21-717804

121531

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ At

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2792 Société : NAM
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☒ Autre : Retraite
Nom & Prénom : Bouzid Abdelmounaim
Date de naissance : 06 01 1953
Adresse : Les 2 Maisons 14437 N°4 H. Chaudi
Casablanca
Tél. : 0663039901 Total des frais engagés : 404,50 dh

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENMESSAOUD Salma
Médecine Générale
27, Rue Chakaik Annoumane
(Ex Rue des KIS) 1er Etage
App. 2 Beauséjour - Casablanca

Date de consultation : 22/06/2022
Nom et prénom du malade : Wafa Ammer Age: 61
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Grippe fébrile
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'att. médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 27 / 06 / 2022

Signature de l'adhérent(e) : Bouzid

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/06/2029		CS	200	INP : 0912 62188 Dr. BENMESSAOUD Sal <i>Médecine Générale</i> 27, Rue Chakouk Annoum (Ex Rue des FRIS) 1er Etage Casablanca - Casable

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur صيدية الشرق PHARMACIE DE L'ORIENT Mme LAKHSASSI TABBARA Latifa 213, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca Tel: 0522 36 75 51	Date 22 06 2022	صيدية الشرق Mme LAKHSASSI TABBARA Latifa 213, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca Tel: 0522 36 75 51 204,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire de Radiologie	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

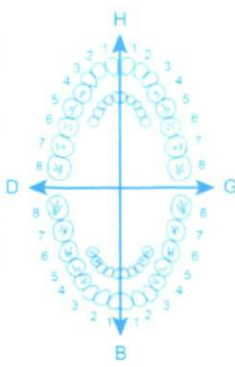
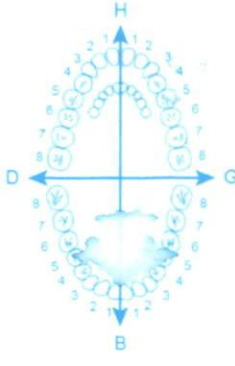
[illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :														
				COEFFICIENT DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXECUTION														
				FIN D'EXECUTION														
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <th>D</th> <th>G</th> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <th colspan="2">B</th> </tr> </tbody> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS														
				DATE DU DEVIS														
			DATE DE L'EXECUTION															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Docteur BENMESSAOUD Salma

Médecine Générale

Lauréate de la Faculté de Médecine de Casablanca

Diplôme Universitaire en Gynécologie médicale - Bordeaux

Diplôme Universitaire en Diabétologie - Bordeaux

Echographie

Electrocardiogramme ECG



الدكتورة بنمسعود سلمى

الطب العام

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

دبلوم أمراض النساء ومتابعة الحمل - جامعة بوردو

دبلوم أمراض السكري - جامعة بوردو

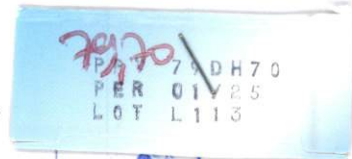
الفحص بالصدى

تخطيط القلب

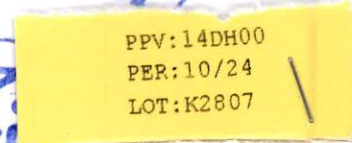
22/06/22

Mme WAFIA AMMER

79.70
- Azix 800 f
Sep/jr per 3 jrs



14.00
- Dociprane 1p
1p/jr 18h



15.30
- VITAMINE C 1000 f
Sepx 2/jr

Vita C1000®

PPV 15DH30
EXP 11/2024
LOT 100614

3mask 18 f
Sep/jr



Date de fabrication :
A consommer de
préférence avant fin :
N° de lot :

PPC = 95,00 DHS

ARMACIE DE L'ORIENT
LAKHSASSI TABBARA LAÏFA
Bd Mohammed VI - Casablanca

Dr BENMESSAOUD Salma
Médecine Générale
27 Rue Chakaïk Annouamane
1er étage - Apt 2 - Beauséjour
Tél : 05 22 94 61 51 - Casablanca

05 22 94 61 51 dr.salmabenmessaoud@gmail.com

27, Rue CHAKAIK ANNOUAMANE (ex Rue des Iris) 1er étage Apt 2 HAY ERRAHA (Beauséjour) 20200 - Casablanca

27, Rue CHAKAIK ANNOUAMANE (ex Rue des Iris) 1er étage Apt 2 HAY ERRAHA (Beauséjour) 20200 - Casablanca